



HAL
open science

Licence professionnelle Management du risque dans le BTP

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management du risque dans le BTP. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039110

HAL Id: hceres-02039110

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039110>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management du risque dans le BTP

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Génie civil et construction*, spécialité *Management du risque dans le BTP*, ouverte en 2001 et portée par l'IUT de Bordeaux, composante interne de l'Université de Bordeaux forme des cadres intermédiaires spécialistes de la prévention sur les chantiers du BTP (bâtiment et travaux publics).

Les compétences associées sont relatives au droit du travail, au droit pénal, aux règles de l'hygiène et de la sécurité pour savoir les appliquer au BTP, à la communication pour savoir utiliser les méthodes et outils de la prévention.

Les métiers auxquels postulent les étudiants ayant suivi la licence professionnelle *Management du risque dans le BTP* sont par exemple ceux de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, chargé de mission Sécurité et Protection de la Santé au sein d'une entreprise du BTP, Responsable Qualité et Environnement, Responsable Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, etc.

La formation propose un parcours unique organisé en alternance par périodes de cinq semaines (21 semaines en entreprise au total) sur le site de Gradignan. Ce parcours peut être suivi en formation initiale ou par alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Elle est organisée en cinq unités d'enseignements (UE) : Technique du génie civil/ Droit et Management/ Outils de la prévention/Projets/ Stage.

Avis du comité d'experts

Le cursus de cette formation est en adéquation avec les objectifs fixés. Son contenu est cohérent et complet dans l'ensemble. L'organisation des études, alternant période en centre de formation et stages entreprise est propice à la professionnalisation. Les débouchés sont multiples.

L'importance du stage et du projet tuteuré dans la formation est conforme à l'arrêté de 1999, mais le nombre de crédits européens ECTS rattaché à chaque UE n'est pas indiqué.

La licence s'appuie sur l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) qui assure les enseignements des trois modules de prévention du BTP, intervient dans le choix des intervenants extérieurs, participe à l'évaluation et à l'encadrement des étudiants et participe au pilotage de la formation.

Au niveau régional, cette licence professionnelle est unique. Au niveau national, peu de licences professionnelles sont orientés vers la prévention du risque dans le BTP : LP du CNAM à Paris et LP « ERP - Risques, Constructions et Environnement » à l'IUT de Bourges.

L'équipe enseignante est constituée de cinq enseignants en postes et d'intervenants extérieurs, professionnels du cœur de métier de la formation qui assurent 300 heures de cours, soit une majorité des enseignements spécifiques à la formation.

Le responsable pédagogique anime l'équipe pédagogique composée des enseignants de l'établissement intervenant dans la formation. Cette équipe est en charge du pilotage de la formation, établit les liens avec les partenaires industriels, met en place le système de tutorat et évalue le bon déroulement des stages. L'équipe pédagogique se réunit deux fois dans l'année pour la programmation des enseignements (en présence des intervenants extérieurs) et un bilan pédagogique. Un manque de moyens pour effectuer le travail de suivi nécessaire à l'évolution de la formation : évaluation de la formation, insertion professionnelle est relevé dans le dossier.

Malgré son caractère unique sur le plan régional et le peu de concurrence au niveau national, l'attractivité de la formation est relativement faible.

Les données fournies font ressortir qu'en moyenne 50 % des étudiants inscrits sont titulaires d'un DUT, 25 % d'un BTS et 25 % d'un autre diplôme (sans précisions). 60 % des étudiants sont de nouveaux arrivants dans l'établissement.

Les taux de réussite sont satisfaisant au regard du nombre d'étudiants : 75 % 2011-2012 (12 étudiants) et 94 % en 2012-2013 (18 étudiants). L'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante et les postes occupés correspondent aux emplois visés : 90 % des diplômés occupent un emploi stable.

Les données les plus récentes montrent que des étudiants poursuivent des études en dehors de l'Université de Bordeaux après cette licence professionnelle (un à deux étudiants / an)

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Aucun lien avec la recherche n'est affiché, mais des intervenants de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) font partie de l'équipe enseignante.
Place de la professionnalisation	La formation étant conçue en alternance tout au long de l'année la professionnalisation des étudiants semble efficace. Une partie des enseignements est dispensée par des intervenants professionnels du secteur d'activité dont l'OPPBT (Organisme Public pour la Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Publics) et l'INRS. Le Projet de Fin d'Etude est une mise en situation réelle qui a comme support un dossier d'étude apporté par des professionnels.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré est crédité de 9 ECTS et fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale : son objectif est la mise en situation professionnelle. Le stage obligatoire est réalisé en alternance sur une durée de 21 semaines réparties sur quatre périodes de cinq semaines + 10 jours sur toute l'année de formation. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel suivi en partenariat par les entreprises et les enseignants de l'équipe pédagogique. Ce mémoire est soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. Le stage est crédité de 13 ECTS.
Place de l'international	Il n'existe aucune ouverture à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait de manière traditionnelle, par la diffusion de la plaquette de la licence et par Internet. La licence est aussi présente à des salons d'étudiants et aux journées portes ouvertes de l'IUT de Bordeaux. Le recrutement est sélectif sur dossier. Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont traditionnelles avec cependant une place réservée à l'apprentissage par le problème et la pédagogie inversée. Aucun dispositif utilisant les technologies numériques n'est spécifié dans le dossier. Pour les publics d'étudiants spécifiques (en situation de handicap ou sportifs de haut niveau) la licence ne prévoit aucun dispositif.
Evaluation des étudiants	Les évaluations ont lieu en fin de module. Rapports et mémoires constituent des points importants de la formation.

	Les jurys sont mixtes comprenant enseignants et professionnels. Un jury statue en juin et délibère au vu des résultats obtenus. Si besoin, un jury de rattrapage se réunit en septembre.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret de compétences est rempli par l'étudiant et son tuteur En entreprise et contrôlé par le tuteur pédagogique.
Suivi des diplômés	Aucun dispositif particulier n'est mis en place.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage de la formation est assuré par l'équipe pédagogique. Il n'existe ni dispositif d'autoévaluation, ni conseil de perfectionnement.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le positionnement unique dans l'offre de formation régionale et le peu de concurrence au niveau national.
- Le fort soutien de la profession par le partenariat avec l'OPPBTB.
- Le suivi des étudiants formalisé par un livret de compétences rempli par l'étudiant et son tuteur en entreprise et contrôlé par le tuteur pédagogique.
- Les taux de réussite et d'insertion satisfaisants.

Points faibles :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Le peu d'enseignants-chercheurs faisant partie de l'équipe enseignante.
- Les enquêtes sur le suivi des étudiants non systématiques.
- La maquette de la formation n'est pas précisée comme le découpage de la formation en éléments constitutifs et la répartition en TD/TP/CM ou la répartition en crédits ECTS.

Conclusions :

Le programme de cette licence professionnelle répond bien aux objectifs d'acquisition des compétences pour les métiers visés qui sont ceux de la prévention des risques dans la réalisation des opérations du BTP. Il s'agit d'une formation bien insérée dans son environnement socio-économique sur le plan régional qui s'appuie notamment sur un partenariat très actif avec l'OPPBTB

L'insertion professionnelle est efficace, mais l'attractivité semble moyenne avec un effectif variable mais inférieur à 20 étudiants.

Le pilotage de la formation est centré uniquement sur l'équipe enseignante. Il conviendrait de lui adjoindre un conseil de perfectionnement composé de représentants de l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la formation (incluant donc des représentants des professionnels et des étudiants) se réunissant périodiquement.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.